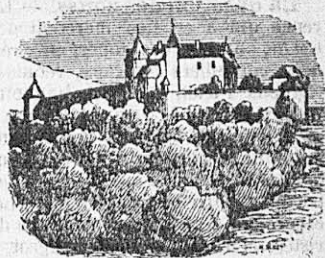




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, art. 9^h 12.— (d. j. f. 15^h) 15^h 20^h 17. BULLE, dép. 6^h 10^h (10^h) 13^h 17^h

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A.
suisse de publicité (Cercle
Catholique, 1^{er} étage).

Echos du premier tir fédéral.

« La fête des tireurs suisses est non seulement le symbole de l'unité nationale, mais encore le signe manifeste de la fraternité helvétique », a écrit Jeremias Gotthelf à propos du tir fédéral de 1830. Ces lignes auraient pu être reproduites après chacune des manifestations nationales qui se sont répétées au cours du XIX^{me} siècle et dont le rôle a été si puissant dans la formation d'un nouvel esprit. La grande fête de tir d'Aarau attire tout naturellement l'attention sur celle qui eut lieu, la première en date dans nos annales du tir, dans cette ville du 7 au 12 juin 1824.

Depuis des siècles il existait des sociétés de tir, mais jamais encore on n'avait eu l'idée de grouper en une seule fête les tireurs pour un concours. Les événements politiques aidant, le besoin de se « serrer les coudes » sur un territoire où les esprits venaient d'être profondément divisés, le désir du nouveau canton d'Argovie de se rapprocher des Confédérés, tout contribua à faire naître, au tir cantonal d'Aarau en 1822, l'heureuse idée d'un tir fédéral. Elle fut accueillie avec allégresse et fut mise en exécution sans retard. Un capital de fr. 10.000 fut réuni par la Société de tir d'Aarau, un comité directeur fut nommé et les tireurs de toutes les régions du pays furent invités à prendre part à la première joute nationale.

Les chroniqueurs de l'époque ont laissé de nombreux détails sur cette fête dont le retentissement devait être grand dans le pays. Organisée sur la plaine du Schachen non loin de la ville, elle eut des proportions grandioses pour l'époque aux mœurs simples et démocratiques. Le stand comprenait 17 cibles : la cible fédérale dénommée « Tell », puis 4 autres dites « bonnes cibles » et enfin 4 tournantes. Le tir se fit à la distance de 450 pieds de Berne et la liste des dons se montait à la somme de 10.000. Durant tous les préparatifs qui avaient été suivis attentivement dans le pays, le meilleur esprit n'avait cessé de régner : des mains habiles avaient dressé une cantine, un pavillon d'honneur pour les réceptions, et décoré la ville de fleurs, d'oriflammes et de guirlandes : une statue de Tell s'élevait sur la place.

Au matin du 7 juin, la porte d'honneur ouvrit ses battants, alors que 22 coups de canon retentissaient au loin et que les premiers tireurs en franchissaient le seuil. Le temps était superbe et favorisa la fête durant les cinq jours.

Les premiers arrivants furent, dit-on, les Zurichois suivis des tireurs de Zofingue et d'Aarbourg, dont un chroniqueur dépente tout le cortège. Puis ce furent les groupes plus éloignés qui arrivèrent le deuxième jour, chacun portant sa bannière et parfois de pittoresques emblèmes. Le troisième jour amena les Romands de Genève et d'Orbe en même temps que les tireurs de Stans et d'Unterwald. L'affluence augmenta le quatrième jour ; on accourait de tous les coins du pays dans un sentiment de fraternité relevé par tous ceux qui ont laissé des souvenirs. Le vendredi même vit apparaître encore des Fribourgeois et des Neuchâtelois et cet empressement est d'autant plus caractéristique que les moyens d'atteindre Aarau n'étaient guère commodes à cette époque !

Le banquet en plein air rassemblait chaque jour de 300 à 400 convives dont les

applaudissements nourris soulignaient les passages des discours célébrant la fidélité, l'amour du pays et l'union des Suisses. C'est au cours de cette imposante manifestation nationale que fut fondée la Société suisse des carabiniers qui, séance tenante, accepta des statuts provisoires. On sait le développement qu'elle a pris depuis lors et l'excellent rôle qu'elle a joué dans le pays aussi bien pour la préparation de l'armée que pour le rapprochement des Confédérés entre eux.

Un trait qui démontre l'esprit dans lequel cette première fête se déroule, c'est que le président du Comité directeur avait tenu à définir comme suit les buts de la nouvelle société : chercher à rapprocher et à unir les cœurs des Confédérés en voyant l'esprit de clocher étroit et revêché dans le sentiment suprême de la nation suisse. Les statuts provisoires portent la déclaration suivante : « Le but de la société est le culte du beau, ainsi que le développement de l'art du tir, d'une importance capitale pour la défense de la Confédération. »

Au cours de la fête, 571 tireurs avaient donné leur adhésion à la nouvelle organisation et celle-ci fut dotée d'une bannière et d'un sceau par les tireurs d'Argovie.

Pendant tout un siècle, les tirs fédéraux ont été des événements importants dans notre vie nationale tant par le rapprochement qu'ils provoquent que par les paroles de portée politique qui ont traduit souvent les préoccupations du moment. Puisse le tir de 1924 se développer dans le même ordre d'idées que son parrain avec l'esprit d'enthousiasme et d'union qui créa les grandes choses !

L'utilité des forêts.

Les forêts, outre ce qu'elles nous procurent pour notre usage direct, ont encore une utilité indirecte très appréciable.

Elle agissent d'une manière très sensible sur le climat local ; quant au climat général, elles ne semblent pas le modifier. Les régions boisées sont plus froides que celles qui sont dénudées. Il y a du reste sous bois une température plus fraîche dans les journées chaudes et la différence de température est d'environ 3 degrés en dessous de celle que l'on constate en champ découvert. L'action réfrigérante des forêts se fait encore sentir à une grande hauteur, c'est ce que les aéronautes ont constaté. Ce fait s'explique par la transpiration des arbres qui absorbent beaucoup d'eau pour la rejeter ensuite dans l'atmosphère.

Lorsque la température est peu élevée, les forêts, au lieu de procurer de la fraîcheur, donnent une sensation de chaleur, c'est-à-dire qu'il fait moins froid sous bois qu'en plaine. On constate alors une température de 1 degré environ plus élevée que sur la terre nue. On attribue ce phénomène à ce que les bois sont mauvais conducteurs de la chaleur. Les forêts agissent donc un peu comme les mers : elles régularisent le climat.

Les arbres aspirent l'eau du sol à une grande profondeur et fournissent ainsi à l'atmosphère de l'eau d'une façon continue et entretiennent l'humidité dans l'air ; les analyses qui ont été faites sont venues confirmer ces faits.

Les forêts favorisent les plaines et on a constaté que dans les plaines environnantes il tombait moins d'eau. Par contre, il est prouvé que plus on déboise un pays, moins il tombe d'eau.

La pluie est produite par une masse d'air chargée d'humidité qui, rencontrant un obstacle, s'élève et se détend ; il y a condensation soit sous forme de brouillard, soit sous forme de pluie.

Les forêts qui contribuent à la pluie exercent leur influence à de grandes distances et la plaine en a aussi sa part.

Les sources sont favorisées par les forêts et la grande quantité d'eau qu'elles reçoivent n'est pas rendue par l'évaporation ; au contraire, l'excès d'eau pénètre dans le sol par infiltration et quand cette eau rencontre une couche de terre imperméable, elle s'écoule en suivant cette couche jusqu'au moment où elle peut sortir de terre. L'évaporation est moins active en forêt que dans la plaine, aussi est-ce là que se forment les sources.

Les feuilles jouent un grand rôle dans les forêts ; en retenant les eaux abondantes, elles règlent pour ainsi dire leur écoulement, tandis qu'en plaine cet écoulement se fait brusquement en formant souvent des ruisseaux qui occasionnent des dommages plus ou moins grands.

En forêt, le ruissellement ne peut avoir lieu et c'est un bien surtout dans les terrains très en pente. Lorsque ceux-ci sont dénudés, les eaux, ne rencontrant pas d'obstacles, coulent lors des grandes pluies immédiatement vers la plaine et forment des torrents impétueux qui souvent causent de grands dommages.

L'influence bienfaisante des forêts se fait encore sentir sur les vents dont la force est amoindrie. Dans les régions où ces vents causent des dommages, on plante des rideaux d'arbres qui en brisent la violence.

Il a aussi été reconnu que les forêts avaient une action sur la marche des orages à grêle et on cite telle ou telle région sujette à la grêle où, par des plantations un peu importantes, on a modifié cette marche et que là où tombait souvent la grêle, il n'en tombe plus. Cette question est encore à étudier, les faits reconnus n'étant pas encore assez nombreux pour en tirer des conséquences positives.

Les forêts contribuent à la salubrité du climat lorsqu'elles ne sont pourtant pas trop étendues, car dans ce cas elles entretiennent des eaux stagnantes et une humidité trop grande dans l'air. Dans nos contrées ce n'est pas ce que nous avons à craindre, la propriété forestière est peu développée sauf dans les montagnes où elle joue plusieurs rôles utiles.

Les arbres en général, qu'ils soient à l'état de bouquets ou qu'ils occupent de vastes étendues, jouent un rôle très utile en vivifiant l'atmosphère par ce fait que, décomposant l'acide carbonique, ils rejettent de l'ozone dans l'air.

Les essences aromatiques dégagées par les arbres sont souvent très favorables pour éviter certaines maladies ou au moins les atténuer. Ainsi chacun sait l'influence qu'a l'odeur du sapin sur les poumons et aussi l'influence de l'eucalyptus pour éloigner les fièvres paludéennes.

Les arbres ont encore l'avantage de faciliter la reproduction des petits oiseaux qui y font leur nid ; ils y trouvent aussi un refuge contre les intempéries ou leurs ennemis.

L'enchevêtrement des racines dans les forêts forme un réseau inextricable qui retient les terres et les roches.

Ces racines se collent par adhérence à la terre d'une façon remarquable, aussi a-t-on mis à profit cette qualité pour faire de vastes plantations d'arbres dans les dunes

de sable qui se trouvent ainsi fixées.

« Les forêts précèdent les peuples et les déserts les suivent », a-t-on dit. Rien de plus vrai et si l'on consulte l'histoire, on verra que ces magnifiques plaines de la Mésopotamie et de la Palestine, de l'Asie-Mineure, etc., sont devenues des déserts, les arbres devaient y être énormes, car on l'appellait le grenier de Rome. Dans beaucoup de régions de ce vaste territoire, les forêts ont été défrichées et le terrain est devenu stérile.

En Algérie, où la sécheresse est très grande et nuit à la culture, il faudrait reboiser pour arrêter le vent brûlant du désert qu'on appelle « sirocco », ou tout au moins pour le rafraîchir un peu et faciliter la formation des pluies. On éviterait en même temps les inondations qui n'ont que des montagnes dénudées d'où les eaux se précipitent dans les vallées sans rencontrer d'obstacles lors des grandes pluies.

D'après ce qui vient d'être dit sur le rôle de la forêt et son influence bienfaisante, on voit combien elle est utile et on peut dire indispensable, car, partout où l'homme a détruit la forêt, le désert l'a remplacée et l'homme a été obligé d'aller ailleurs. Partout au contraire où l'on reboise sérieusement, les cultures s'en ressentent et le pays reprend sa fertilité. La plantation des forêts et leur croissance surtout est très longue, aussi vaut-il mieux ne pas détruire pour éviter aux générations suivantes de grands déboires.

Au rôle utile de la forêt, à ce rôle pratique et positif, s'ajoute un rôle plus poétique. La forêt évoque des sentiments élevés et on voit souvent les poètes s'inspirer de ses beautés. Sans être poète, les forêts nous apparaissent comme une belle chose et les hommes savent apprécier un pays dont les plaines sont coupées par des bouquets de bois. (Journal du Dimanche).

NOUVELLES SUISSES

Postes alpestres suisses. — Les cols de la Furka, de l'Oberalp, du Gothard, du Klausen et du Lukmanier sont ouverts à l'exploitation depuis le 20 juin, le col du Grimsel depuis le 25 juin et le col du Grand St-Bernard depuis le 1^{er} juillet.

Toutes les courses postales automobiles à travers les cols alpestres sont donc réouvertes à l'exploitation et l'affluence des voyageurs augmente de jour en jour.

Les automobiles postales croisent et dépassent toujours du côté montagne sur les routes alpestres suivantes : Grand St-Bernard, Simplon, Sion-Haudères, Sion-les Agettes, Sierre-Ayer, Grimsel, Furka, Oberalp, Gothard, Klausen, Lukmanier, Ilanz-Vals, Thusis, Splügen-Mesocco, Coire-Lenzerheide, Tiefencastel-Julier-St-Moritz, St-Moritz-Maloja-Castasegna, Zernze-Ofenberg-Münster et Schuls-Pfunds. Elles portent comme signe distinctif un disque jaune avec écusson postal. Ce disque est apposé, à l'avant, à côté du pare-bise et, à l'arrière, à la carrosserie. Si la voiture principale est suivie de suppléments, chaque véhicule précède la dernière voiture porte un disque rouge avec diagonale blanche. Elles emploient en outre un signal fanfare à trois sons.

Les courses spéciales d'automobiles postales ont aussi lieu suivant un train déterminé. Il peut en être pris connaissance à l'office de poste de la localité située en tête de ligne.

été

INS

VEY

ifieront.

pendant

S

bles.

leurs inté-

installations élec-
tion, Messieurs les
maintenant, les com-
t besoin.

qu'au 30 septem-
s.

geois.

à Bouloz.

offre à vendre son do-
24 1/2 poses d'un seul

grande route Poraol-
jouissance à volonté.
Dévaud, tuteur, à Bou-
signe, où les soumis-
14 juillet prochain, à

, huissier, (tél. 42).

juillet

ix Quilles

ociété de chant

pes »

onne, ENNEY

(ter fr. 60)

Le Comité.

dire, mais un fait :
ent de la graisse pure,
comme nulle autre,
assouplit le cuir, double la
assure.

5 avril, mes
mes d'un
ouverture.

ovio)

iques.

aire avantageuse à vendre ds
n et Garonne, France, beau
aine de 70 hectares, bâti-
de matras, confort moderne,
ormes. S'adresser : Agence
ole Dumur & Honegger,
malle, 16, Genève. 1456

VENDRE

certaine quantité de
is de charpente
François SEYDOUX
AULRUZ

vendre de suite un beau

vélo de dame

machino, avec porte bagage,

adr. Scierie de GUME-

IS.

La question des zones. — La Conférence qui a eu lieu mercredi dernier, à Berne, au sujet des zones, en présence de deux conseillers fédéraux, réunissait MM. Gignoux, Pictet, Georg et Maunoir de Genève ainsi que M. Laur. A la suite de celle-ci et après avoir pris connaissance vendredi du rapport sur l'état de la question, le Conseil fédéral a remis de nouvelles instructions entre les mains de M. Logoz. On espère que les conversations des deux juristes, MM. Logoz et Fromageot, reprendront au cours de ce mois.

Suisses en Russie. — Le ressort d'une communication de source privée que le deuxième groupe d'émigrants suisses en Russie, qui compte 20 personnes, a quitté Moscou le 11 juin dernier pour se rendre dans le Gouvernement de Simbirsk, où une certaine étendue de terrain leur a été concédée sur le bien soviétique Teplowka; et ils ont fondé là une commune portant le nom de *Union*. M. Platten accompagnait également ce groupe.

Dans l'horlogerie. — L'Office d'arbitrage réuni le 3 juillet a rendu la sentence suivante dans le conflit qui s'est élevé dans l'industrie des ressorts de montres :

1. Examen dans les trois jours, par une commission paritaire, des tarifs élaborés par l'organisation patronale.
2. Bonification de 5 %, pendant la durée des pourparlers, sur les salaires actuels, non pas avec la signification d'une augmentation générale, mais bien celle de concession patronale, manifestant clairement l'intention de l'organisation patronale de revoir sans délai la question des salaires. Cette bonification ne serait accordée qu'aux ouvriers ayant subi une baisse de 5 % ou plus sur le tarif de 1919.
3. Les ouvriers réintégreront leurs ateliers le lundi 7 juillet.
4. Aucune repréaille ne sera exercée de part ni d'autre.

Le conflit des ressorts risque d'arrêter toute l'industrie horlogère.

En effet, mardi, a été affichée, dans les ateliers de St-Imier, une circulaire annonçant aux ouvriers horlogers que si le conflit des ressorts devait se prolonger, les chefs de fabriques se verraient obligés de restreindre le travail ou même de fermer complètement les fabriques, faute de ressorts.

Importation de bétail. — Par suite de l'abondance du fourrage, l'offre de bétail de boucherie indigène est actuellement très faible, même dans les cantons agricoles. L'importation de gros bétail de boucherie s'est élevée à 150-180 wagons ces dernières semaines, et l'on a importé également un certain nombre de wagons de moutons.

Appenzell. — Une famille de tireurs. — Un brave vétérinaire carabinier, M. J. M. Bodenmann, à Teufen, se rendra avec ses huit fils à la Fête fédérale de tir, tous de bons tireurs, dit-on. On rapporte que le père Bodenmann a décroché en 1892 le 1^{er} prix à la cible « Art ». Les fils seront dignes du père.

Ce simple fait méritait d'être signalé.

Tessin. — Acte courageux. — A Loco, dans la vallée d'Onsernone (district de Locarno), le sous-inspecteur forestier Remonda était occupé avec un nommé Zenone au transport de bois par téléferage lorsqu'il aperçut soudain, suspendu au fil, un garçonnet qui s'y était attaché clandestinement. Le garçonnet criait désespérément au secours d'une hauteur de 15 mètres parce qu'il ne pouvait plus se tenir cramponné. M. Remonda courut alors à son aide et ouvrit les bras dans lesquels le malheureux petit garçon se laissa choir et put ainsi se sauver en étant quitte pour la peur. M. Remonda eut par contre quelques contusions, fort heureusement peu graves. Son acte de courageuse abnégation mérite d'être signalé et de recevoir une récompense, à prélever sur la généreuse fondation Carnegie.

Valais. — Un enfant sans surveillance. — Un garçonnet de 5 ans, fils d'un commerçant de Louèche, avala, en l'absence de ses parents, un flacon d'essence de vinaigre. Immédiatement l'enflure de l'œsophage s'est produite. L'enfant fut transporté à l'Hôpital cantonal où il est mort après d'atroces souffrances.

Un Bâlois se tue à la montagne. — Après de longues et pénibles recherches, on a retrouvé dimanche matin le cadavre de Walther Rauber, de Bâle, 19 ans, employé dans les bureaux de l'Union suisse des Sociétés de consommation à Bâle.

Sa mort tragique est due à son insigne imprudence : Rauber avait voulu faire seul et sans guide, de la cabane du Mountet, malgré les sérieux avertissements de membres de la section des Diablerets qui se trouvaient avec lui à la cabane, l'ascension du « Besso » ou « Jumeau », sommet de 3675 mètres, qui dressa sa haute pyramide entre le glacier de Zinal et celui de Moming, à l'extrémité supérieure du val d'Anniviers.

L'accident a dû se produire il y a quelques jours déjà. Rauber n'ayant pas reparu, on ne douta pas qu'un accident fût arrivé. Une colonne se mit à sa recherche, et, après de longues investigations, trouva dimanche matin son cadavre au bas d'une paroi de rochers, dans un endroit d'un accès difficile et dangereux.

Genève. — Une cérémonie à Genève. — Vendredi après midi a été inauguré le nouveau Quai Wilson. Une plaque commémorative a été fixée dans le mur de la terrasse du Palais de la S. D. N. La plaque de marbre porte ces mots :

« A la mémoire de Woodrow Wilson, président des Etats-Unis, fondateur de la Société des nations. »

La Ville de Genève. Au cours de la cérémonie, qui coïncide avec l'Indépendance Day, des discours ont été prononcés par M. Stœssel, président du Conseil administratif de la Ville de Genève, sir Eric Drummond, secrétaire général de la S. D. N. et Lewis W. Haskell, consul des Etats-Unis à Genève.

Des représentants des autorités cantonales et municipales, les sous-secrétaires généraux et les hauts fonctionnaires de la S. D. N. ont assisté à cette cérémonie, qui s'est déroulée en présence d'un nombreux public.

Les méfaits de la foudre.

Sarnen. — Lorsqu'il s'appretait à rentrer chez lui, un berger nommé Joseph Amgarten, âgé de 28 ans, a été tué par la foudre sur l'alpe Iwi près de Giswil. Il laisse sa femme et un enfant âgé de six mois seulement.

Schuptheim. — La foudre a complètement détruit la maison et la ferme de la famille Peter Vogel à Hasle. Le bétail a pu être sauvé, par contre une partie des meubles restèrent dans les flammes.

Laufenbourg. — A Zeihen, la foudre est tombée sur une maisonnette appartenant au garde-voie Joseph Bieri. Il fut blessé et dut être transporté à l'hôpital. Sa fille âgée de 20 ans eut ses habits enflammés et le fils reçut des brûlures aux pieds.

Le marché de l'argent en 1923.

Le resserrement du marché de l'argent, qui s'est manifesté à la fin de 1922, a continué à augmenter au cours de 1923. Le taux d'escompte privé a passé de 1,3 % en mars à 2,15 % en juin et 3,7 % en septembre, et s'est maintenu dès lors à ce niveau. De même la Banque nationale s'est vue dans l'obligation, le 14 juillet dernier, d'élever le taux de l'escompte de 3 à 4 %, ce qui a eu pour conséquence une augmentation générale des taux de l'intérêt. Il faut attribuer la cause de cette augmentation au fait que le mouvement de recul en 1922 ne se justifiait guère et était en quelque sorte anormal. Certaines mesures prises par les autorités ont certainement eu une influence sur ce phénomène. Cette diminution n'était pas en harmonie avec les conditions du marché de l'argent dans les pays voisins, et c'est pourquoi le mouvement contraire ne se fit pas attendre. En effet, alors qu'en avril 1923 les chemins de fer fédéraux ont émis un emprunt à 4 %, au prix d'émission de 94,5 %, le dernier emprunt a été émis au 5 % au cours d'émission de 97 1/2. Actuellement le taux usuel est de 5 1/2 % pour les valeurs d'Etat et 6 % pour les obligations industrielles.

On le voit, il est dangereux de chercher à influencer le marché de l'argent par des mesures de politique financière. En effet, le recul anormal de 1922 a causé une forte exportation de capitaux, qui a certainement contribué dans une large mesure au resserrement actuel du marché de l'argent.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 4 juillet 1924. — Le Conseil confère à M. Aloys Muller, médecin-diplômé, de Schmiten, la licence de pratiquer l'art médical dans le canton de Fribourg.

Il autorise le cercle scolaire libre public de Fribourg à percevoir des impôts.

Arts et Métiers. — L'Union cantonale des arts et métiers et des groupements professionnels a tenu son assemblée des délégués le 29 juin, au Musée industriel.

M. Dubey, président cantonal, a présenté le rapport sur l'exercice écoulé et M. Léon Genoud celui qui concernait l'assemblée des délégués suisses des arts et métiers à Arbon.

M. Ernest Lorson, secrétaire cantonal, a présenté un rapport sur le projet de loi fédérale d'assurance-chômage ainsi qu'un rapport sur le projet de loi fédérale sur la formation professionnelle. Le rapporteur a demandé que la société des arts et métiers combattit le projet de loi sur la formation professionnelle, qui est une tentative de centralisation et d'étatisme. Par contre, il serait désirable qu'on apportât des changements dans notre système actuel d'apprentissage, mais sur le terrain cantonal. M. Lorson a présenté également un rapport sur le congrès international des classes moyennes qui s'est tenu au mois de juin à Paris.

Ensuite de démissions, le Comité cantonal a été reconstitué comme suit : président, M. Félix Decroux, à Bulle; membres : MM. Jungo à Morat, Roggo à Tavel, Ferd. Gougain et Andrey à Fribourg.

Au dîner qui a suivi, d'aimables paroles furent échangées entre M. Dubey, président démissionnaire, et M. Decroux, nouveau président. Puis les délégués des différents districts apportèrent leur salut à l'Union cantonale.

« Artisan et commerçant ». —

Par décision du Comité central de l'Union suisse des Arts et Métiers, du 5 courant, l'Union suisse des arts et métiers a acquis des propriétaires actuels MM. Kurer, conseiller national et Leimgruber, le droit de propriété et d'édition de l'*Artisan et commerçant*, revue économique romande. Le rédacteur en chef sera M. H. Jaccard, secrétaire des Arts et Métiers pour la Suisse romande. L'*Artisan et Commerçant* sera l'organe officiel de l'Union des classes moyennes du commerce et de l'industrie de la Suisse romande.

La commission de rédaction de l'Union suisse des arts et métiers a été complétée par MM. Failletaz, Lansanne; Dufour, Sion; Lorson, Fribourg; Maire, La Chaux-de-Fonds et Albert Och, Genève.

On sait que l'*Artisan et Commerçant* est édité à Fribourg par l'imprimerie Fragnière frères.

Statistique fribourgeoise. —

Le Bureau fédéral de statistique publie depuis un certain temps les résultats détaillés du recensement de 1920, pour chaque canton. Le V^{me} fascicule de la série est consacré au canton de Fribourg.

Il y avait dans notre canton, au 1^{er} décembre 1920,

- 20.081 maisons habitées
 - 27.433 ménages
 - 143.055 personnes résidentes
- Ces 143.055 habitants se répartissaient ainsi :
- 115.587 Fribourgeois
 - 22.040 Suisses d'autres cantons
 - 5.428 étrangers
 - 123.184 catholiques
 - 19.524 protestants
 - 144 Israélites
 - 203 divers
 - 96.700 hab. de langue française
 - 44.471 » » allemande
 - 1.369 » » italienne
 - 58 » » romanche
 - 457 » » diverses

57.504 personnes exerçaient une profession à titre indépendant.

Il y avait 71.937 habitants de sexe masculin et 71.118 de sexe féminin.

57.358 personnes résidaient dans leur commune d'origine; 45.561 y étaient nées; 75.377 résidaient dans la commune de leur naissance.

La comparaison de ces chiffres avec ceux des recensements précédents fait voir que : l'accroissement du nombre des habitations, qui avait été de près de 900 maisons entre 1900 et 1910, n'a été que d'environ 200 entre 1910 et 1920;

l'accroissement du nombre des ménages, qui avait été de 1400 entre 1900 et 1910, n'a été que de 70 entre 1910 et 1920;

l'accroissement de la population, qui avait été de 11.300 âmes entre 1900 et 1910 n'a été que de 3.300 entre 1910 et 1920;

le nombre des personnes habitant leur commune d'origine va diminuant constamment de recensement en recensement;

la proportion des Confédérés par rapport aux Fribourgeois croît régulièrement mais faiblement d'un recensement à l'autre (1 %).

L'accroissement de la population fribourgeoise s'est ralenti entre 1910 et 1920; il a

été de 5 % entre 1888 et 1900; de 6 % entre 1900 et 1910; de 3 % entre 1910 et 1920.

D'où la conclusion que la période de 1910 à 1920 a été une ère de ralentissement, par comparaison avec la période de 1900 à 1910, qui avait été une ère de grand développement.

L'étude des détails du recensement nous fournira la matière d'autres constatations.

Fédération des Sociétés fribourgeoises d'agriculture. —

L'assemblée des délégués de la Fédération fribourgeoise des Sociétés d'agriculture aura lieu à Morat, samedi 12 juillet, à 9 1/2 heures, à l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour comprendra les affaires administratives; la distribution des primes du concours de ferme, dans le Lac, en 1923; une conférence de M. Martinet, directeur de la station fédérale d'essais, à Lausanne, sur le sélectionnement des plantes; un dîner en commun et une excursion dans le Vully et à Bellechasse.

Cette même assemblée qui avait eu lieu déjà en 1919 à Morat avait obtenu un grand succès. On espère qu'il en sera de même cette année-ci.

Office cantonal du travail. —

Statistique de juin : Demandes de travail : 255. Offres : 312. Placements : 188, dont 54 dans l'agriculture. Bureau de placement pour femmes : Demandes de places : 150. Offres : 245, dont 182 du canton. Placements stables : 56; temporaires, 11.

Exposition de chiens. —

Originale exposition que celle qui occupait dimanche le Parc des sports de Fribourg. Quel tintamarre dans le vaste enclos où avaient été réunis près de 250 individus des différents types de l'espèce canine! Le comité, présidé par M. Gœdlin, a été récompensé par un brillant succès. Un public nombreux a défilé devant les niches, où s'offraient à son admiration des sujets remarquables des diverses races : Saint-Bernard, Danois, Terre-Neuve, chiens-bergers, pinchers, setters, pointers, bassets, braques, chiens courants, épagneuls, bouledogues, spitz, ratiers, brunos, fox-terriers, etc.

Le jury a été extrêmement satisfait de la qualité des sujets présentés.

Les exercices de chiens de police et de ratiers ont fait la joie du public.

Les organisateurs de cette instructive exhibition méritent tous les éloges.

Un dangereux cycliste. —

Dernièrement, un peu au-dessus de Vesin, M. Célien Monnerat, de Nuvilly, qui était accompagné de deux autres personnes, a été renversé par un cycliste. M. Monnerat n'avait pas aperçu le vélo qui n'avait pas de lanterne allumée. Le choc a été si violent que M. Monnerat perdit connaissance. Transporté à l'hospice de la Broye, il y est mort. M. Monnerat est père de cinq enfants.

Fin tragique. —

Mercredi matin, à 6 1/2 h., à la boncherie de M. Rubli, à Morat, on trouvait, gisant sur le parquet, le corps inanimé d'une domestique, A. R. Cette jeune fille, originaire de Constance, était en service à Morat depuis une année. Elle devait se fiancer prochainement. Elle était née en 1899. On n'est pas au clair sur les réelles causes de ce drame.

Cirque Knie. —

Le Grand Cirque national suisse des frères Knie arrive à Fribourg aujourd'hui, mardi, pour un court séjour aux Grand'places, où il débutera jeudi prochain, avec un programme complètement nouveau. La grande ménagerie d'animaux sauvages et exotiques a été enrichie sensiblement et une visite de ce parc zoologique formera une des plus grandes attractions de cette entreprise.

GRUYÈRE

Conseil général. — Le Conseil Général de la Ville de Bulle était convoqué pour hier soir avec l'ordre du jour suivant : Comptes de commune 1923; reprise de l'actif de la Société des Usiniers; vente des immeubles de la Pisciculture; approbation du plan d'alignement; nomination des vérificateurs des comptes; divers.

Sont approuvés à l'unanimité les comptes suivants :

- 1) Fonds des Pauvres, bouclant par un déficit de fr. 5744,36;
- 2) Fonds d'Ecole, dont le déficit ascende à fr. 87.306,66;
- 3) Service des Eaux, laissant un bénéfice de fr. 6.100,—;

et 1900; de 6 %
3 % entre 1910 et
que la période de
ère de ralentisse-
avec la période de
été une ère de grand

u recensement nous
autres constatations.

**Sociétés fri-
agricultures.** —
és de la Fédération
ciétés d'agriculture
di 12 juillet, à 9 1/2

prendra les affaires
tribution des primes
dans le Lac, en 1923;
Martinet, directeur
essais, à Lausanne,
des plantes; un di-
excursion dans le

ée qui avait eu lieu
avait obtenu un grand
en sera de même

du travail. —
255.
54 dans l'agriculture.
pour femmes:
150.
du canton.

chiens. — Origie-
lle qui occupait di-
rils de Fribourg. Quel
de enclos où avaient
individus des diffé-
canine! Le comité,
a été récompensé par
public nombreux a
s, où s'offraient à son
remarquables des di-
nard, Danois, Terre-
s, pinchers, setters,
ues, chiens courants,
s, spitz, ratiers, bru-

nement satisfait de la
entés.
iens de police et de
du public.
de cette instructive
as les éloges.

cycliste. — Der-
u-dessus de Vesin,
de Nuilly, qui était
autres personnes, a
reliste. M. Monnerat
vélo qui n'avait pas
e choc a été si violent
perdit connaissance.
de la Broye, il y est
père de cinq enfants.

Mercredi matin, à
de M. Rubli, à Morat,
le parquet, le corps
stique, A. R. Cette
de Constance, était
uis une année. Elle
ainement. Elle était
pas au clair sur les
ame.

Le Grand Cirque
ères Knie arrive à
mardi, pour un court
aces, où il débitera
n programme com-
a grande ménagerie
et exotiques a été en-
une visite de ce parc
ne des plus grandes
reprise.

ÈRE

al. — Le Conseil Gé-
Bulle était convoqué
l'ordre du jour sui-
mmune 1923; reprise
des Usiniers; vente
Pisciculture; approu-
ment; nomination
omptes; divers.
unanimité les comptes

, bouclant par un dé-
36;
t le déficit ascende à
laissant un bénéfice

4) Fondation Tissot, dont le boni est de fr. 275,84;

5) Commune, présentant un déficit de fr. 11.883,79.

Le résultat général est tout à l'honneur de l'administration communale, puisque le déficit est réduit à moins de 12.000 francs. Les principes d'économie sont à l'ordre du jour et sont mis en pratique par le Conseil communal de Bulle.

A l'examen des comptes de la Fondation Tissot, M. Rappo fait une observation sur une question de comptabilité, relativement à un prélèvement de capitaux de fr. 36.000. M. Jules Glasson, directeur, lui fait observer qu'il ne s'agit pas ici d'une entreprise commerciale, mais d'une administration communale dont les comptes doivent être tenus suivant le schéma fixé par le Conseil d'Etat.

M. Jules Blanc ajoute que, à Fribourg, on a procédé de même, non point pour une petite somme de fr. 36.000., mais bien pour des capitaux se chiffrant par centaines de mille francs.

L'observation de M. Rappo est ainsi mise à néant.

Le Conseil général s'occupe ensuite de la Société des Usiniers de Bulle, actuellement en liquidation. Les avoirs de la Société consistent en une parcelle de terrain et en une passerelle en fer supportant la conduite d'eau à travers le lit de la Trême.

La Ville de Bulle a le plus grand intérêt à conserver le canal des usiniers, dont elle a besoin pour les cas d'incendie et pour le curage des canaux d'égoût. C'est pourquoi le Conseil général, adoptant les conclusions du Conseil communal, vote le rachat des avoirs de cette Société pour le prix de fr. 3.000.

Le Conseil ratifie ensuite la vente des immeubles de l'ancienne pisciculture à Charmey, pour le prix de fr. 2464, immeubles qui avaient été achetés par la Ville de Bulle en vue de s'assurer la possibilité d'adduction des eaux de la chapelle du Pont du Roc. Cette vente est consentie avec la réserve expresse que la ville conserve le droit absolu de conduire ces eaux si elle le juge nécessaire.

On approuve le projet qui a été mis à l'enquête publique d'alignement le long de la nouvelle avenue de Gruyères, sur le terrain sis entre la maison Gippa et la villa Monferini.

Les fonctions des vérificateurs des comptes de commune étant expirées, le Conseil général est appelé à les nommer à nouveau pour une période de trois ans.

M. Rappo demande qu'un conservateur soit désigné à ces fonctions.

M. Louis Blanc lui répond que les conservateurs sont déjà représentés dans les comptes de la Commune par le caissier, qui les tient d'une manière honnête, consciencieuse et dévouée depuis plus de 30 ans. Il ajoute que les vérificateurs actuels ont rempli leurs fonctions d'une manière distinguée et qu'on pourrait voir un acte de méfiance dans la nomination d'un autre vérificateur.

A la votation, qui a eu lieu par bulletins, 31 voix s'opposent à la proposition de M. Rappo, qui recueille 9 voix.

Puis, à la quasi-unanimité, les trois vérificateurs des comptes sont confirmés dans leurs fonctions.

Assistaient à la séance: 31 libéraux-radicaux, 8 conservateurs et 1 socialiste.

Société pour l'amélioration du fromage de Gruyère. — Dans sa séance de jeudi dernier, cette société a appelé M. Antoine Morard, à Marsens, à faire partie de sa commission de gestion. Par acclamations, M. le Colonel Jean Guillet a été nommé président en remplacement de M. Aug. Barras, décédé.

Fromage Gruyère S. A. — Le Conseil d'administration de la Fromage Gruyère S. A., réuni samedi après midi à Bulle, a procédé aux nominations suivantes: M. le député Louis Blanc, vice-président, a été désigné comme président en remplacement de M. Aug. Barras, décédé; M. le Colonel Guillet, membre du Comité, succédera à M. Blanc comme vice-président.

Aux C. E. G. — Jeudi après midi eut lieu, dans une salle du château de Bulle, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie des Chemins de fer électriques de la Gruyère, avec les tractanda statutaires. Il fut procédé à la nomination de deux membres du Conseil d'administration en remplacement de M. Joseph Philippa, à Châtel-St-Denis, et de M. Pierre Fracheboud, syndic de Lessoc, appelé à occuper la place devenue vacante au sein du Comité de direction, ensuite du dé-

cess de M. Auguste Barras. Les nouveaux élus sont M. Paul Morard, conseiller national, et M. Léopold Delabays, conseiller communal, tous deux à Bulle.

Nous avons reçu hier le XXI^{me} rapport du Conseil d'administration de cette entreprise. Le manque de place ne nous autorise pas d'en causer aujourd'hui.

Le nouvel organiste. — M. l'abbé Beaud, directeur de l'Ecole secondaire, à Bulle, a été nommé, jeudi soir, par le Conseil paroissial, organiste en remplacement de M. Arnold Bosson, récemment décédé.

Diplôme. — Mademoiselle Cécile Crotti a passé vendredi ses examens de piano au Conservatoire de Lausanne (classe Quéla). Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations à l'occasion du travail ardu qui lui mérite son diplôme d'enseignement et nous espérons entendre se produire au plus tôt ce beau succès.

Cours de cuisine. — Actuellement se donne à Bulle un cours de cuisine pratique, qui se terminera mi-juillet. Ce cours, divisé en 2 sections, est fréquenté par une vingtaine d'élèves de la ville et des environs. Suivant les demandes, il sera organisé un nouveau cours en septembre. La Librairie Morel renseignera.

Cyclisme. — Résultat du circuit cycliste Fribourg-Romont-Bulle-Fribourg, couru dimanche: 1^{er} Dubois, Morat, en 2 h. 11'45", 2^{me} Jacquat, Fribourg, à une demi-roue du précédent, 3^{me} Fritz Gotschi, Galmiz, à une roue du précédent.

La *Pédale bulloise* s'est classée 4^{me}. Elle était représentée par six de ses coureurs dans la catégorie débutante. Le premier de Bulle fut Borcard, qui se classe 4^{me}, Oberson 20^{me}, Demierre et Zurlinden arrivèrent après la fermeture du contrôle. Bérésnyl a abandonné après deux crevaisons de pneus.

La *Pédale bulloise* est donc qualifiée pour participer au championnat intercantonal.

L'épreuve pour amateurs a été renvoyée devant le peu d'inscriptions reçues.

Coupe des Alpes. — La Coupe des Alpes suisses 1924, la III^{me} épreuve internationale de régularité, d'endurance, de vitesse et de consommation d'automobile, a commencé lundi matin à Genève pour se terminer également dans cette ville le 12 juillet. Voici l'itinéraire du 11 juillet, 5^{me} journée: Brigue, Grimsel, Thoune, Gurnigel, Fribourg, Bellegarde, col du Bruch, Zweisimmen.

Enfant noyé dans la Sarine. — Un enfant de neuf ans, du nom de Louis Caille, dont le père, Jules, est employé aux usines électriques de Montbovon, avait été vu, samedi après midi, s'amusant au bord de la Sarine, au-dessous de ce village. Vers 4 heures et demie, l'enfant ne rentrant pas à la maison, on fit des recherches qui ne donnèrent d'abord pas de résultat. Les recherches recommencèrent. Dimanche matin, des concitoyens de Neirivue remontant le cours de la Sarine en explorant le lit de la rivière aperçurent, vers 10 heures, à la hauteur du village d'Albeuve, mais encore sur le territoire de Neirivue, le cadavre de l'enfant flottant à moitié plongé dans l'eau.

Informée par téléphone, la préfecture de la Gruyère, accompagnée de M. le docteur Perroulaz, à Bulle, se rendit immédiatement sur les lieux pour faire les constatations d'usage. Le cadavre de l'enfant, très reconnaissable, avait une jambe nue et portait à la tête des traces de coups reçus en roulant sur les cailloux. On suppose que le petit imprudent, tombé dans la Sarine, près de l'endroit où il a été vu la veille pour la dernière fois, a été emporté par le courant grossi par les fréquentes pluies de ces derniers jours et entraîné jusqu'à l'endroit où il a été retrouvé à l'état de cadavre.

On se figure la grande douleur des parents. En traitement pendant plusieurs semaines à l'hospice de district, à Riaz, pour une pneumonie, le petit Louis Caille était, depuis une dizaine de jours, rentré dans sa famille parfaitement guéri.

Chez les fervents de la montagne. — Lors même que le ciel n'avait pas les plus riennes apparences, dimanche matin à 6 heures, une quinzaine de membres de la section de Bulle du C. A. S. équipés et pleins de joyeux entrain, prenaient, en automobile, la direction de Rougemont, pour effectuer ensuite la jolie ascension du Rubli, point de vue admirable de 2238 mètres d'altitude. Durant toute la journée, le soleil s'est montré avare de ses bienfaisants rayons, mais la course réussit

quand même très bien et une gaieté de bon aloi fut le principal régnant de la journée. Les participants en garderont un agréable souvenir.

Les foins. — Bien que la pluie ait passablement entravé les travaux des fenaisons, ceux-ci touchent à leur fin chez plusieurs de nos paysans. Les teneurs de grands domaines n'ont pour le grand nombre pas encore terminé. Le beau temps serait encore nécessaire pour la rentrée des foins à la montagne.

Il y a une récolte abondante partout et la qualité est bonne. Tant mieux.

En course. — Cultivant toujours l'esprit de bonne camaraderie, l'Union ouvrière de la Gruyère a fait dimanche une course très réussie avec itinéraire le Bruch-Zweisimmen-Château-d'Oex et retour à Bulle.

Tir fédéral d'Aarau. — I^{re} liste des Dons d'Honneur:

Commune de Crésuz, fr. 10.—; Société de Tir „Les Mousquetiers“ de Gruyères fr. 30.—; Société de tir de Bellegarde fr. 10.—; Société de tir de Charmey fr. 8.—; Société de tir d'Enney fr. 20.—; Commune de Morlon fr. 5.—; Commune de Riaz fr. 10.—; Société des Carabiniers de La Roche fr. 10.—; Commune de Montbovon fr. 10.—; Société de tir de Montbovon fr. 12.—; Commune d'Enney fr. 10.—; Société de tir d'Estavannens fr. 10.—; Société de tir d'Albeuve fr. 15.—; Société de tir de Chant d'Albeuve fr. 10.—; Société de la Jeunesse d'Albeuve fr. 10.—; Commune de Vuadens fr. 10.—; Société de tir de Vuadens fr. 10.—; Dupasquier Gustave, Député, Vuadens fr. 5.—; Membres de la Société de tir de Vuadens fr. 30.—; Société de tir Les Jeunes Patriotes, Cerniat fr. 10.—; Charrière Marcelin, Député, Cerniat fr. 5.—; Société de tir d'Hauterive fr. 5.—; Membres de la Société de tir d'Hauterive fr. 15.—; Demierre Charles, dentiste, Bulle fr. 10.—; Menoud J. J. notaire, Bulle fr. 10.—; Charrière et Cie, Musique, Bulle fr. 5.—; Glasson James, syndic, Bulle fr. 15.—; Bochud André, député, Bulle fr. 5.—; Glasson Simon, photographe, Bulle fr. 15.—; en nature: Société électrique de Bulle fr. 20.—; Bisig Albert, ingénieur, Bulle fr. 10.—; Gaudard Pierre, Préfet, Bulle fr. 7; Reichlen Alf., anc. dép., Bulle 10.—; Despond Lucien, Député, Bulle fr. 10.—; Morard Paul, Cons. nat. Bulle fr. 10.—; Commune de Bulle, fr. 50.—; Quatre Sociétés de tir, ainsi que quelques Communes n'ont pas encore répondu à notre appel. Nous espérons cependant pouvoir mentionner leur nom, dans notre prochaine liste.

Le Comité des Dons d'Honneur du district de la Gruyère.

Les tireurs à Rougemont. — Le match de tir entre les deux Gruyères, qui a eu lieu dimanche dernier à Rougemont, a donné les résultats suivants: La Gruyère fribourgeoise a gagné la coupe Challenge avec 2623,575 points contre 2603 points à la Gruyère vaudoise.

Nous publierons les résultats individuels des tireurs vendredi.

Petite chronique.

Rarement la Gruyère n'ent la faveur d'un tel flot de visiteurs que dimanche dernier. Aussi, dès les premières heures du matin, nos routes furent-elles l'objet d'une

intense circulation d'autocars, automobiles, motocyclettes et autres véhicules de tous genres. La Haute-Gruyère, notamment les localités favorites de Broc, Charmey, Grandvillard et Gruyères jouirent de la large part de ces promeneurs.

Parmi les hôtes de la journée, nous avons eu le plaisir de compter le Chœur mixte du Cercle fribourgeois de Genève, qui avait choisi le lac de Montsalvens et Charmey comme but de promenade et qui à son retour à Bulle fut l'objet d'une réception très cordiale, spécialement du Corps de Musique de la Ville, qui attendait nos amis à la gare. On partagea le verre de l'amitié et il y eut échange de bonnes paroles. C'est ainsi qu'on applaudit tour à tour M. Corminboeuf, président du Corps de Musique de Bulle, M. le docteur Fragnière, président du Cercle fribourgeois de Genève et M. Alexis Rouiller, le président du Chœur mixte.

Les chanteurs, sous la direction de M. Sillig, donnèrent deux excellentes productions, dont le charmant *Chant du Père*.

Les contemporains lausannois de 1864, au nombre de cinquante et quelques unités, firent un joli tour en Gruyère d'où ils repartirent satisfaits.

Malheureusement le temps aurait pu être plus propice.

La kermesse des gyms a un peu pâti des surprises désagréables dont le ciel nous gratifia sous la forme de quelques averses. La soirée fut cependant plus propice et vint apporter une compensation à nos gyms par une belle affluence de public sympathique, qui s'est sainement récréé par la diversité des jeux.

Les Bullois auront le plaisir d'entendre mardi prochain l'excellente musique militaire *Les Armes Réunies* de La Chaux-de-Fonds, de passage en notre ville ce jour-là.

Nous apprenons que la Société de musique *La Lyre* de Broc organise pour dimanche prochain une grande fête populaire qui aura lieu sur la place de l'Hôtel de Ville. Les attractions les plus diverses y sont prévues. Nous en reparlerons.

Un **Office de Requiem** pour le repos de l'âme de

Mademoiselle

Elisabeth MAGGIORA

sera célébré mercredi 9 juillet à l'église paroissiale de Bulle, à 7 1/2 heures.

MONTBARRY
Les BAINS SONT OUVERTS
Bains tous les jours, de 8 à 19 h.
Grand Match aux Quilles
et TIR au FLOBERT
organisés par la
Société de Tir d'HAUTEVILLE
les dimanches 13, 20, 27 juillet. Beaux prix.
Invitation cordiale. Le Comité.

BROC - Place de l'Hôtel de Ville - BROC
DIMANCHE 13 JUILLET, dès 14 heures

GRANDE FÊTE POPULAIRE
organisée par la
Société de Musique „La Lyre“

Match aux quilles à l'Hôtel Bellevue (1^{er} prix 60 fr.)
Tir au flobert (30 mètres) et nombreuses attractions inédites.
DANSE PUBLIQUE
dans la Grande Salle de l'Hôtel de Ville.

GRAND CONCERT AU JARDIN
Ouverture du match aux quilles et du Tir au flobert: Samedi à 15 heures et Dimanche dès 10 h. 1/2.
Invitation cordiale. LE COMITÉ.

A LOUER
la 2^{me} fleurie
de la Gîte des Baumes, à BOTTERENS.
S'adresser à Alph. Andrey, les Combes, Bulle. 1512

A VENDRE
un agencement de magasin, soit: banque, 3 vitrines, machine à nouilles.
S'adresser à E. Gremaud, à Avry-devant-Pont.

Mercredi 9 juillet, dès 9 h. du matin, on débitera à

La ROCHE

devant l'Hôtel du Lion d'Or, de

belles cerises

à prix avantageux, ainsi que fruits et légumes.

CHIRURGIE

Le Docteur

H. Pégaitaz

Av. de la Gare, 30a., Fribourg

recevra à BULLE le

Jeu de 9 h. à 13 heures
(tumeurs, hernies, descentes, reins et vessie).

Appartement

de deux ou trois chambres à louer.

Voiture d'enfant

à deux places, à vendre. S'adres. à Publicitas, Bulle, sous P 1915 B.

Place au concours

Le Conseil communal de Bulle met au concours un poste vacant de garde de nuit.

Prendre connaissance des conditions au Secrétariat communal où les inscriptions sont reçues jusqu'au lundi 14 juillet, à midi.

Ville de Bulle.

L'art d'économiser le temps.

Tous les journaux d'Europe ont un « leit-motiv » commun : ils préchent l'économie. Mais il me semble que la chose qui mérite le plus d'être économisée, le temps, est oubliée dans leur nomenclature. Cette pensée me vient à l'esprit en feuilletant le nouvel « Annuaire de la New-York Telephone Company » ; les Anglais disent bien : « Time is Money », mais là-bas on dit : « le temps est la seule marchandise qu'on ne puisse racheter et ce qui en est perdu est perdu pour toujours ». Cet annuaire de téléphone est distribué à 1,200,000 exemplaires, car à New-York, à la date du 1^{er} octobre dernier, il y avait 1,148,447 appareils en service ; le nombre des communications téléphoniques, ce jour-là, dans New-York, fut de 5,552,641. Oui, c'est un beau service pour le développement du commerce. Mais qu'on se rende compte de l'économie de temps réalisée par un tel réseau téléphonique, permettant d'atteindre n'importe quel abonné du réseau urbain en moins d'une minute !

Et cependant le quartier des affaires de New-York, j'entends le quartier des affaires de gros, de la finance, de l'armement et de l'exportation, est concentré dans un triangle de deux kilomètres de base sur trois kilomètres de hauteur. Là sont Wall Street et les sky-scrapers de 35 étages, dont certains contiennent 15,000 personnes travaillant dans les bureaux. Les courses ne sont donc pas longues, mais le téléphone va encore plus vite, bien qu'on ait des ascenseurs-omnibus et des ascenseurs express franchissant 10 ou 15 étages à la fois. On arrive au bureau à 9 heures ; à midi, une demi-heure pour le lunch ; à partir de 5 heures, les bureaux se vident. Ces gratte-ciel sont reliés directement au métro ; de l'ascenseur au sous-sol, on marche directement à la gare du métro, sans passer dans la rue.

Pour amener le matin et évacuer le soir cette foule immense, il y a, dans le quartier des affaires cité plus haut, quatre lignes de métro suspendu (Elevated) à deux voies, l'une montante, l'autre descendante. De plus, six lignes de métro souterrain (Sub-

way) ; celles-ci sont à quatre voies : deux pour les trains omnibus et deux pour les trains express. Aux heures d'affluence, les trains se succèdent à moins de deux minutes d'intervalle ; les voitures, entièrement en acier, contiennent environ cent personnes, mais, vers 6 heures, il y a souvent plus de 300 personnes par voiture.

On ne contrôle pas en cours de route. Il y a une seule classe et un seul prix : cinq cents, pour n'importe quelle distance. Un seul employé par deux voitures. Il se place près de la porte centrale du véhicule ; de là, il annonce les stations dans le récepteur d'un téléphone qui les transmet aux mégaphones qui sont placés au plafond des deux voitures dont il a charge. Seuls les sourds ne peuvent entendre l'annonce des stations. En arrivant à une station, cet employé presse sur un bouton électrique et les trois doubles portes des deux voitures s'ouvrent ; quand les voyageurs sont entrés, il presse sur un autre bouton et les portes se ferment.

Mais où l'accélération du voyage — du trafic, comme on dit — l'économie de temps, l'économie de personnel sont superbes, c'est dans les stations. Autrefois, à chaque station, il y avait au moins deux employés aux guichets des billets, trois poinçonneurs pour l'accès des quais, deux employés pour la sortie. En tout, sept personnes au minimum. Aujourd'hui, plus de guichet, plus de poinçonneur, plus d'employés, sauf un seul et unique par station. Voici l'organisation : l'accès aux quais est barré par des tourniquets à côté de chacun desquels se trouve un tronc dont l'orifice est surmonté d'une lampe électrique. Le voyageur met les cinq cents dans le tronc, le tourniquet est ouvert, il pénètre sur le quai. Il y a 5, 10 ou 15 tourniquets, suivant les besoins du trafic. Pas de queue à suivre pour prendre son billet, pas de trous à faire dans les billets. Pour sortir, ce sont encore les mêmes tourniquets qui servent, car ils sont montés pour laisser sortir gratis. Pas d'employés, ni d'inspecteurs, ni rien ; économie de temps, de cris, d'ennuis, de disputes. L'écoulement des foules se fait ainsi avec une rapidité, une aisance, une facilité et un silence que l'on ignore encore en Europe.

Voilà quelques-unes des méthodes employées pour économiser la chose la plus précieuse : le temps — et la chose la plus onéreuse en Amérique : la main-d'œuvre. Il y en a bien d'autres ; toutes ne peuvent être appliquées en Europe, mais elles peuvent y inspirer des solutions aux problèmes d'économie. Austen P. BORDEN.

(Etoile belge.)

FAITS DIVERS

L'hirondelle et la captive.

Une femme d'Arky, qui est un îlot grec voisin des côtes de l'Asie Mineure, captura l'autre jour, une hirondelle qui n'amenait pas le printemps, mais apportait, attachée à son cou, une missive ainsi conçue : « Marie Guilla chrétienne, est esclave à Thira, dans le harem de l'agha. »

Ce message par l'hirondelle fut envoyé immédiatement à Athènes. La capitale est vivement émue d'apprendre le triste sort de Marie Guilla, sort qui est certainement partagé par un grand nombre d'autres femmes grecques restées sans défense en Asie Mineure. Toute la presse demande l'ouverture d'une enquête dans les harems des aghas turcs.

Ce qu'il faut savoir.

Le sel fait rancher le lait ; par conséquent, en préparant des bouillons et des sauces, il est bon de ne l'ajouter qu'après la préparation.

L'eau bouillante enlève la plupart des taches de fruits ; verser l'eau bouillante sur la tache comme au travers d'une passoire afin de ne pas mouiller plus d'étoffe qu'il est nécessaire.

Le jus de tomates mûres enlève l'encre et les taches de rouille des mains et du linge.

Une cuillerée à soupe d'essence de térébenthine ajoutée à la lessive aide puissamment à blanchir le linge.

L'amidon bouilli est beaucoup amélioré par l'addition d'un peu de gomme arabique ou de blanc de baleine.

Saupoudrez votre lait d'une pincée de bicarbonate de soude. Il « tournera » beaucoup moins facilement que si vous le laissez tel quel.

Jetez un peu de gros sel dans l'eau où vous lavez vos pommes de terre. Vous ne vous tacherez pas les mains en les nettoyant.

Une solution d'onguent mercuriel dans une égale quantité de pétrole constitue le meilleur remède contre les punaises, à appliquer contre les bois de lit ou contre les boiseries d'une chambre.

Le pétrole assouplit le cuir des souliers et des chaussures durcies par l'humidité, et le rend aussi flexible et mou que lorsqu'il était neuf.

Ne jetez pas votre papier-émeri après usage. Vous en tirerez encore parti si vous faites chauffer pendant quelques minutes au four les feuilles apparemment hors de service, car elles reprendront assez de rugueux pour être employées à nouveau.

Les anneaux de cuivre de vos rideaux sont-ils ternis ? Faites-les tremper dans de l'ammoniaque, d'où vous les retirerez au bout d'une demi-heure, avec un bâton. Les ayant enfilés sur ce bâton, laissez-les égoutter et sécher. Ils auront repris fort bon aspect.

Le pétrole fait briller comme de l'argent les ustensiles en étain ; il suffit d'en verser sur un chiffon de laine et de frotter le métal avec. Le pétrole enlève aussi les taches sur les meubles vernis.

L'eau de pluie froide et un peu de soude enlèvent la graisse de toutes les étoffes qui peuvent se laver.

Ne vous débarrassez pas de vos vieux bouchons. Bien secs, ils vous permettront d'entretenir à peu de frais le feu de votre cuisinière si vous les mêlez aux scories et au poussier.

Abonnez-vous à « La Gruyère »

Les Bureaux de la Banque de l'Etat, Agence de Bulle seront fermés MERCREDI 9 juillet, pour service de propreté.

Salon de Modes
M^{me} Jeanne Glasson, Bulle
Rue de Gruyères (en face du Champ de Foire)

Fin de saison
Rabais sur les Articles d'Été :
Chapeaux de paille, de tulle,
d'Organdie, etc.

Communes, Sociétés
Syndicats,
Commerçants,
Industriels,
Artisans,
Particuliers,

adressez-vous en toute confiance à
L'IMPRIMERIE
DE « LA GRUYÈRE »
qui vous confectionnera promptement, soigneusement et à prix modérés tous les genres d'imprimés dont vous avez l'emploi.

— Devis sur demande —

Pour le bétail :
Le plus puissant anti-épidémique, tonique, dépuratif pour le bétail est la
Poudre Mayor.
En vente partout,
le paquet, fr. 3.— ; par 6 paquets, fr. 2.90 ; par 12 paquets, fr. 2.80.
Envoi franco. Prix spéciaux pour Syndicats.
A. DELISLE et Cie, Lausanne.



AUTO-ECOLE
GARAGE MOREL & LENOIR, BULLE
Cours pratique et théorique. — Attention du brevet professionnel Dames et Messieurs. — Prix réduits.
— Téléphone 100 —

Le soussigné a l'honneur d'aviser le public de Bulle et environs qu'il reprendra, dès le 20 juillet, la

Photographie Gruyérienne
Par un travail consciencieux, artistique, prompt et soigné, il espère mériter la confiance que l'on voudra bien lui accorder.
Vic. PERSICO.

Grandes mises juridiques de domaines et forêts.

- L'Office des Faillites de la Gruyère vendra aux enchères publiques le mercredi 16 juillet 1924, dès 14 heures, dans une salle particulière de l'Auberge de la Croix-Blanche, à La Roche, les immeubles appartenant à la masse en faillite Jos. CHARRIÈRE, au dit lieu et comprenant spécialement :
- 1) **Scierie** avec scie multiple, marque Bochud, moteur, installations accessoires, cylindres, etc. Estimation 18.500.—
 - 2) **La Fin dessous**, domaine de 10 poses, bon terrain, habitation, grange, écurie Estimation 28.000.—
 - 3) **Le Bévent**, domaine de 6 1/2 poses, avec habitation, grange, écurie Estimation 15.000.—
 - 4) **Sur le Poyet**, habitation N° 81, grange, écurie, pré de 17 a. Estimation 5.600.—
 - 5) **Sur Monsoffo**, fenil et pâturage de 4 poses. Estim. 4.000.—
 - 6) **Sur le Poyet**, habitation N° 83a, 83b, grange, écurie. Estimation 5.600.—
 - 7) **La Fragnière**, pâturage de 4 poses 1/4, fenil et bois de 44 ares. Estimation 8.000.—
 - 8) **La Halletta**, bois de 10 poses et Praz Stef, pâturage de 5 poses. Estimation 25.000.—
 - 9) **En la Patausaz et Au Saut**, bois de 25 poses et pâturage de 25 poses. Estimation 50.000.—
 - 10) **Bois Derrey** (Avry-dev.-Pont) bois de 8 poses. Estim. 6.000.—
- Les conditions de mises seront déposées à l'Office dès le 6 juillet 1924. Une partie assez conséquente des bois peut être exploitée immédiatement. La visite des bois aura lieu le lundi 7 juillet crt. Rendez-vous des amateurs à 9 heures à l'auberge de la Croix-Blanche, à La Roche.
L'Office des Faillites.

Vente d'un domaine à Bouloz.

Jean feu Olivier GILLOT, à Bouloz, offre à vendre son domaine appelé « sur la Biolleyre », de 24 1/2 poses d'un seul mas, sis rière la dite commune. Situation avantageuse, au bord de la grande route Porsel-Romont. Terrain de 1^{re} qual. Entrée en jouissance à volonté. Pour visiter s'adresser à M. Ignace Dévaud, tuteur, à Bouloz, et pour traiter au bureau du soussigné, où les soumissions doivent être déposées jusqu'au 14 juillet prochain, à 16 heures. Chatel-St-Denis, le 30 juin 1924. Par ordre : **Aug. Chaperon**, huissier, (tél. 42).

A VENDRE
un petit char à bras avec échelle. S'adresser maison **CASTELLA**, au Tirage, Bulle.

Appartement
3 chambres et cuisine à louer. S'adres. à **Publicitas Bulle**, sous P. 1810 B.

Petit ménage soigné, sans enfant, **cherche cuisinière** expérimentée ; été en Gruyère, hiv. à Neuchâtel. Faire offres av. références, sous P 1909 B, à **Publicitas, Bulle**.

Verrat.
Beau sujet est à disposition chez **M. Louis GEINOZ**, Porcherie de la Condenserie, Epagny.

ON DEMANDE de suite dans un café de BULLE **une sommelière.** S'adres. à **Publicitas, Bulle**, sous P 1808 B.

M^{lle} Maria MORAND
Maison Soitias
BRODERIES en tous genres.
INITIALES pr. linge
REPRISAGE à la machine.

A la même adresse à vendre : plusieurs **tables de nuit neuves**, sapin et bois dur, **sellettes, un violon, une jolie malle.**



Pour **Chevaux de boucherie** adressez-vous directement à la **BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE** Louve, 7, Lausanne **H. Verrey.** Abatage et paiement sûrs. Camion-automobile. Tél. boucherie 92.59. Appart. 92.60

VÉLOS
vente, échange, location, réparations, et machines agricoles. **SAUDAN et fils.** rue Tissot, Bulle

Vins rouges
Utlet —.80
Corbières foncé doux —.90
Montagne bonne qualité 1.—
Alicante doux très fin 1.10

Vins blancs
Panadès bon doux —.80
La Côte 1922 —.85
Fendant 1922 Granges —.95
Tarragone 1.—
Fendant 1923 Ardone 1.20

Juan Moreno, Bulle.
à côté de l'Hôtel de l'Écu

Punaises avec couvées, Cafards, Gerces, Pucès sont radicalement détruits par le **Verminol.**

Quelques minutes après son emploi, les insectes jonchent le sol de leurs cadavres ! On les ramasse par pelées !
VERMINOLINE liquide incomparable, détruit également punaises av. couvées, ainsi que POUX et PUCES chez les animaux.
DÉPÔTS A BULLE : **Pharm. Gavin (Rime, succ.) du Cheval-Blanc. Droguerie Dubas.**

Affaire avantageuse à vendre ds le Tarn et Garonne, France, beau domaine de 70 hectares, bâtiments de maîtres, confort moderne, trois fermes. S'adresser : Agence Agricole Dumur & Honegger, Longomalle, 16, Genève. 1455

